

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 27 février 2020

Coronavirus : 1^{er} cas confirmé en Bretagne

Le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé ce 27 févier le diagnostic d'un cas de coronavirus Covid-19 en Bretagne. Ce premier cas confirmé est actuellement pris en charge au CHRU de Brest.

Point situation

Ce patient, un homme de 72 ans ayant récemment séjourné en Egypte a été diagnostiqué le jeudi 27 février 2020. Il est actuellement hospitalisé au CHRU de Brest dans le service de réanimation.

Les investigations ont immédiatement commencé pour déterminer la source de cette contamination.

Les mesures

La recherche des sujets contacts proches avec le patient

Dès la confirmation, l'ARS Bretagne et Santé publique France (SPF) ont établi la liste des personnes contacts de ce patient afin de prendre toutes les mesures possibles pour contenir les éventuelles transmissions du virus.

Une enquête est en cours pour identifier l'ensemble des personnes contacts y compris parmi le personnel soignant. Une cellule de crise a été immédiatement mise en place au CHRU de Brest.

Conformément au protocole prévu, si les sujets contacts proches de ce patient présentent des symptômes de type fièvre, toux et difficultés respiratoires, des prélèvements sont alors effectués à des fins de détection d'une éventuelle présence du virus Covid-19.

En l'absence de signes cliniques, un isolement à domicile doit être observé pendant 14 jours. Dans ce cas, l'ARS appelle quotidiennement ces personnes pour suivre l'évolution éventuelle des signes cliniques. En cas d'apparition de

symptômes ces personnes sont invitées à contacter le centre 15 qui les orientera dans le système de santé.

Dispositifs d'information

- Des points d'information réguliers seront diffusés pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19: https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toutes questions non médicales, une plateforme téléphonique nationale est également accessible gratuitement au 0 800 130 000 de 7h à 21h.

Mesures de précaution

Toute personne présentant une infection respiratoire aiguë (fièvre, toux, essoufflement) dans les 14 jours après être revenue d'un séjour en Chine (Chine continentale, Hong Kong Macao) ou d'une zone où circule actuellement le virus (Iran, Singapour, Corée du Sud, Italie : régions de Lombardie et de Vénétie) doit contacter le Samu Centre 15 qui décidera de la conduite à tenir au plan médical. Il est surtout demandé de ne pas se rendre directement aux urgences et dans un cabinet médical.

En cas de suspicion, un test sera réalisé.

Comme pour l'épisode de grippe saisonnière, les "mesures barrières" (tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque, se laver régulièrement les mains) sont efficaces.